

# Une offre de stationnement simplifiée

Au 1<sup>er</sup> janvier, la réforme du stationnement payant sur voirie est entrée en vigueur. L'occasion de mettre en place une nouvelle organisation du stationnement destinée à optimiser l'offre, à fluidifier la circulation et à renforcer l'attractivité commerciale du centre-ville de Mont de Marsan. Terminé le PV, le **FPS (forfait post-stationnement)** remplace les amendes pour insuffisance ou défaut de paiement. Fixé à 17€, il est ramené à 14€ si le paiement est effectué sous 48h directement à l'horodateur.

Pour les usagers ayant dépassé le temps imparti, le montant déjà réglé est déduit du FPS.

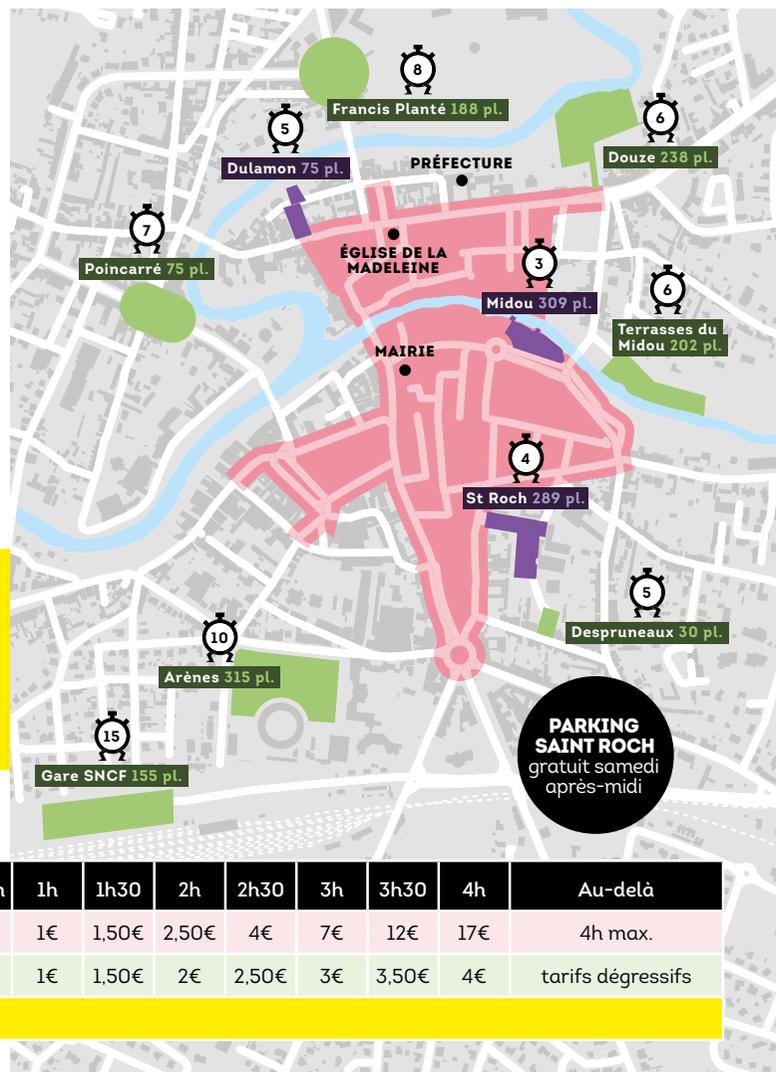
Les infractions relevant du code de la route sont maintenues (stationnement gênant, interdit, abusif, dangereux)

## LÉGENDE

- **Voirie payante (courte durée)**
  - Idéal pour vos déplacements inférieurs à 2h
  - Limitée à 4h
- **Parkings clos (courte et longue durée)**
  - Idéal pour vos déplacements inférieurs à 2h
  - Plus avantageux au-delà de 2h
- **Parkings périphériques (longue durée)**
  - Gratuit
- Temps moyen de trajet piéton vers centre-ville (en minutes)**

**1/2 H  
GRATUITE  
PAR  
1/2 JOURNÉE**

TARIFS (8-12h/14-18h hors dimanche et jours fériés)	1/2 h	45 min	1h	1h30	2h	2h30	3h	3h30	4h	Au-delà
<b>VOIRIE PAYANTE</b>	gratuit	0,50€	1€	1,50€	2,50€	4€	7€	12€	17€	4h max.
<b>PARKINGS CLOS</b>	gratuit	0,50€	1€	1,50€	2€	2,50€	3€	3,50€	4€	tarifs dégressifs
<b>PARKINGS PÉRIPHÉRIQUES</b>	gratuit									



## Les conseils Zen

- **Une petite course ?**  
Première 1/2h gratuite partout  
Pour bénéficier de cette gratuité, pensez à prendre votre ticket à l'horodateur (ou Whoosh, ou Piaf)
- **Un rendez-vous rapide ?**  
Garez-vous où vous voulez !  
• Au-delà de 2h, privilégiez les zones longue durée  
• 2h = **2,50€ en voirie / 2€ en parking clos**
- **Un déjeuner en ville ?**  
Stationnez partout gratuitement entre 12h et 14h (hors parking du Midou)
- **Une envie de flâner en ville ?**  
Optez pour les tarifs avantageux des parkings clos, **dégressifs au-delà de 4h**
- **Vous travaillez ou résidez en centre-ville ?**  
Pensez aux abonnements en parking clos, des tarifs attractifs vous sont proposés

## RENSEIGNEMENTS

- **Pôle technique, 8 rue Maréchal Bosquet**  
Du lundi au vendredi 8h-12h / 13h30-17h30 (16h30 le vendredi)  
05 58 05 32 32 - [stationnement@montdemarsan.fr](mailto:stationnement@montdemarsan.fr)
- **Auprès des ASVP présents sur le terrain**

### Vente du PIAF et abonnements parkings (Dulamon, Midou, St Roch)

Au parking souterrain du Midou ou Allée Raymond Farbos du lundi au samedi 8h-17h30